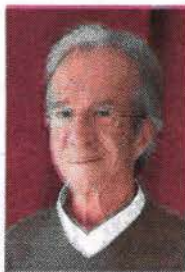


Photo DR



Clin d'œil

LA CLAUSE DE LA GRAND-MÈRE

René Perez

● À la SNCF, elle a fait parler la clause du grand-père ! Drôle de concept qu'on prendrait presque pour une référence au vétuste statut de nos chemins de fer, remontant à l'époque où le père de Mitterrand était sous-chef de gare à Quimper. Preuve qu'on a vraiment laissé du temps au temps. Mais ce qui est depuis advenu de notre compagnie nationale, de ses errements et de ses blocages, invite à se demander si on ne devrait pas plutôt faire appel à la clause de la grand-mère. Surtout en ce moment. Car Mamie aurait sûrement une vision un peu plus pragmatique de la SNCF et du nouveau conflit qui nous tombe dessus, encore une fois à l'approche du Père Noël. Sauf que lui, il bosse.

Jamais grand-mère, quand elle sert sa tarte le dimanche, n'aurait idée de faire six petites parts et deux plus grandes au nom de droits acquis. Alors elle trouve un peu fort de café que nos agents du rail demandent à ceux qui vont partir peut-être dix ans plus tard qu'eux à la retraite, de bien vouloir les soutenir en payant une partie de leur pension via leurs impôts, vu que la caisse de retraite SNCF est très lourdement déficitaire. Et au passage, ils les prient de venir les soutenir le 5 décembre, jour où ils vont faire grève dans l'intention manifeste de bloquer le pays. SNCF, c'est possible !

Mais puisque les retraites tiennent

« Mamie aurait sûrement une vision un peu plus pragmatique de la SNCF et du nouveau conflit qui nous tombe dessus, encore une fois à l'approche du Père Noël ».

l'affiche, grand-mère s'inquiète aussi de ce qui se profile dans la Bretagne de l'an 40. 2040 bien sûr, dont l'Insee vient de livrer une projection démographique indiquant que la région va continuer à attirer des populations nouvelles. La Bretagne séduit. Mais derrière ce constat se profile un avenir plus préoccupant. Dans la Bretagne de 2040, les actifs seront à l'est et les retraités à l'ouest !

L'Insee prévoit que l'activité économique bretonne va encore plus se concentrer dans la grande ceinture rennaise puisqu'aujourd'hui déjà, les entreprises n'ont plus aucun intérêt à dépasser Rennes. Et avec l'écotaxe, c'était pire encore : les poids lourds auraient dû payer pour aller de Brest à Rennes. Au bout de la Bretagne, les retraités du papy-boom seront donc en nombre, bien à l'abri des fumées d'usines. Mais avec une activité économique atone,

comment financer les structures d'accueil pour le grand âge ? Et où les employés de cette économie résidentielle trouveront-ils à se loger, pris en tenaille entre les acquisitions immobilières par les nouveaux retraités et le phénomène Airbnb qui va assécher le logement locatif ?

Ils devront se replier de plus en plus vers l'intérieur et faire la route tous les jours, logeant dans ce Centre-Bretagne où les retraites sont les plus faibles de Bretagne et où les salariés de l'agriculture, après avoir trimé toute leur vie, ne perçoivent que des pensions de misère. Eux ont toutes les raisons d'espérer une réforme des retraites. Mais pas plus que les gardiens de musée, ils ne disposent de ce pouvoir de nuisance qui régit les rapports de force et les conflits sociaux dans notre pays. Au risque d'aller parfois jusqu'à pousser Mémé dans les orties.